

Partage vacances scolaires

Par **Depollier lou**, le **13/10/2016** à **23:55**

Bonjour,

Ma fille est scolarisée dans une école privé. Normalement avec mon ex-mari nous avons la moitié des vacances scolaires chacun avec notre fille. Cette année ces dates de vacances scolaires ne correspondent pas exactement au calendrier de vacances scolaires données par l'Éducation Nationale. Mon ex-mari me dit qu'il n'a pas à suivre le calendrier de l'école de ma fille mais celui donné par l'E N. Quel calendrier suivre ?

Merci de votre réponse.

Par Tisuisse, le 14/10/2016 à 08:59

Bonjour,

Il s'agit des vacances scolaires de l'enfant donc le calendrier scolaire de son école, pas celui de l'EN.